

QG

QuickGuide

Questions fréquentes



FAQ

Impossible d'activer ?



Les vélos électriques sont équipés d'une batterie, dont beaucoup ont un bouton ON / OFF. Appuyez d'abord sur le bouton ON / OFF de la batterie avant d'appuyer sur le bouton ON / OFF de l'écran. Appuyez et maintenez le bouton sur l'écran pendant au moins 1 seconde. Il y a souvent aussi un bouton de test sur la batterie, ce n'est pas un interrupteur. Appuyez à nouveau fermement sur la batterie pour vous assurer que la batterie est bien en contact. Si vous n'utilisez pas le vélo pendant une longue période, vous pouvez éteindre la batterie avec le bouton ON / OFF. Cela empêche la fuite de tout courant de fuite. Si vous n'utilisez pas la batterie pendant plusieurs jours, vous pouvez retirer la batterie et la stocker à l'intérieur.

Comment entretenir la batterie pour un maximum de plaisir ?



Prenez les précautions suivantes pour votre batterie : chargez la batterie régulièrement (par exemple après chaque trajet), ne la laissez pas se décharger complètement, chargez-la également régulièrement pendant quelques heures lorsqu'elle n'est pas utilisée souvent, par exemple en hiver toutes les six semaines pendant 6 heures sur le chargeur et stockez de préférence la batterie dans un endroit sec à température ambiante. Votre cabanon est-il très froid en hiver ? Mieux vaut garder votre batterie à l'intérieur !

Combien de fois puis-je recharger une batterie ?



Si vous suivez les instructions du manuel et que vous faites fonctionner la batterie complètement vide et que vous la rechargez plusieurs fois au début de sa vie, et que de plus la batterie ne fonctionne complètement vide que de temps en temps, une batterie durera environ 500 à 700 peuvent être facturés. Veuillez noter que la capacité de la batterie diminue très peu à chaque fois en raison du vieillissement naturel, et que la batterie tombera en panne si elle n'est pas chargée pendant une longue période.

Que puis-je faire pour aller le plus loin possible avec une batterie chargée ?



Assurez-vous que la batterie est toujours complètement chargée lorsque vous partez, mettez la batterie sur le chargeur le soir la veille de votre sortie à vélo. Limitez ensuite la consommation électrique du vélo : réglez la position d'appui la plus basse possible. Emportez le moins de bagages possible avec vous. Assurez-vous que les pneus du vélo sont correctement gonflés. Conduisez avec un rapport léger. Rétrogradez par vent de face ou en montée, comme vous le feriez sur un vélo sans assistance électrique.

Puis-je déterminer ma propre vitesse ?



Vous pouvez facilement déterminer vous-même le niveau d'assistance via le panneau de commande de votre vélo électrique. Plus le support est élevé, plus il est facile de rouler vite avec un minimum d'effort. En conséquence, la batterie s'épuisera plus rapidement que si vous roulez vous-même. La plupart des vélos électriques prennent en charge jusqu'à 25 km/h dans n'importe quel mode. Il existe des vélos où chaque position d'appui ne supporte qu'une certaine vitesse, comme le Vecocraft, où la position 1 supporte jusqu'à 8 km/h, la position 2 supporte jusqu'à 13 km/h, etc., quelle que soit la force avec laquelle vous pédalez.

Puis-je également faire du vélo sur mon E-bike lorsque la batterie n'est pas chargée ?



Oui, c'est possible. Vous pouvez utiliser le vélo comme un vélo normal sans assistance moteur. Gardez à l'esprit que le vélo pédalera légèrement plus fort qu'un vélo normal, en raison du poids plus élevé du moteur et de la batterie. La plupart des moteurs ont un dessous de verre automatique, de sorte qu'il n'y a pas de frottement du moteur lorsqu'il est éteint.

Comment recharger la batterie ?



Vous devez charger la batterie avec l'adaptateur fourni. Ceci est similaire à un chargeur de téléphone portable. Utilisez toujours uniquement le chargeur fourni, tout autre peut provoquer un incendie dans la batterie ou le chargeur et même faire exploser la batterie ! L'utilisation d'un chargeur non original annulera toute garantie. Chargez la batterie à une température supérieure à 5 degrés Celsius, de préférence à température ambiante. Une batterie froide peut stocker moins d'énergie et se déchargera donc plus tôt. Avant d'utiliser le vélo, lisez le manuel d'utilisation et ne sautez pas les conseils d'utilisation de la batterie.

Combien de temps faut-il pour recharger ma batterie ?



En moyenne, il faut entre 4 et 8 heures pour recharger complètement la batterie de votre E-bike. Cela dépend bien sûr de la capacité de la batterie : une batterie avec une capacité plus élevée prend plus de temps à charger et une batterie à moitié pleine prend moins de temps qu'une batterie complètement vide.

Quelle est l'autonomie de mon vélo ?



L'autonomie d'un vélo électrique indique le nombre maximum de kilomètres que vous pouvez parcourir avec une batterie pleine, sans recharge entre les deux. L'autonomie est liée à la puissance de la batterie : le nombre de wattheures que la batterie fournit et de nombreux facteurs externes, tels que le poids du cycliste ; la météo : température et vent ; le type de route sur laquelle vous roulez et le poids total du vélo. Il est donc difficile de nommer la gamme exacte. La fourchette mentionnée dans les brochures etc est un maximum artificiel dans lequel tous les facteurs sont aussi favorables que possible et n'est donc presque jamais atteint dans la pratique.

www.fsnplus.nl contient de nombreuses instructions et conseils

Service & Garantie

Qu'en est-il du service de FSN+ ?

Que faire si quelque chose est cassé sur votre vélo ? Et comment trouver le bon spécialiste de la réparation ?

Ce n'est pas du tout un problème avec votre vélo acheté ! Peut-être hésitez-vous car votre vélo a été acheté en supermarché, en quincaillerie ou en ligne ? Vous n'avez pas à vous en soucier. Tous les services, garanties et réparations, ainsi que l'entretien, sont pris en charge par le fabricant du vélo. Dans de nombreux cas, ce fabricant a mis en place FSN Plus comme intermédiaire.

FSN Plus gère le service en interne. Ils le font pour contrôler et garantir la qualité de manière optimale.

Ils disposent de leur propre service technique, de nombreux points de réparation fixes et de plusieurs techniciens mobiles.

Conditions de garantie

ARTICLE 1. GARANTIE

1.1 Le fabricant du vélo (électrique) garantit que le vélo est exempt de défauts de construction et/ou de matériaux et/ou de rouille de l'intérieur, tout cela dans la mesure où cela découle des présentes dispositions de garantie. La garantie ne peut être invoquée que par le premier propriétaire du vélo en question. La garantie expire conformément aux dispositions des articles 3.1 et 5.1. La garantie n'est pas transférable.

La garantie fournie par le fabricant du vélo (électrique) sur la base des présentes conditions générales n'affecte pas la possibilité de tenir le vendeur responsable sur la base des dispositions légales ordinaires du Code civil.

ARTICLE 2. PÉRIODE DE GARANTIE

2.1 Les cadres et fourches avant non suspendus utilisés sont garantis 5 ans contre les défauts de construction et/ou de matériaux.

2.2. Pour les fourches à suspension, les amortisseurs et toutes les autres pièces, à l'exception des pièces mentionnées au paragraphe 2.3 du présent article, une garantie contre les défauts de construction et/ou de matériaux s'applique pour une période de 2 ans. La peinture du cadre et de la fourche est couverte par une garantie de 2 ans contre la corrosion de l'intérieur.

2.3 Aucune garantie n'est accordée sur les pièces sujettes à l'usure, telles que les pneus, la chaîne, les plateaux, les pignons arrière, les câbles et les plaquettes de frein, sauf en cas de défauts de construction et/ou de matériaux.

2.4 Les pièces spécifiques aux vélos électriques, telles que le moteur, l'écran, le contrôleur et la batterie, sont couvertes par une garantie contre les défauts de construction et/ou de matériaux pour une période de 2 ans.

ARTICLE 3. EXCLUSIONS DE GARANTIE

Dans les cas suivants, à la discrétion du fabricant du vélo (électrique), la garantie expire :

Utilisation incorrecte et/ou négligente du vélo et utilisation non conforme à sa destination ;

Le vélo n'a pas été entretenu conformément aux directives d'entretien ;

Les réparations techniques n'ont pas été effectuées de manière professionnelle ;

Les pièces montées ultérieurement ne correspondent pas aux spécifications techniques du vélo en question ou ont été mal montées ;

• Si le vélo a changé de mains.

• En outre, la responsabilité est expressément exclue pour les dommages causés à (des pièces du) vélo suite à :

• Mauvais réglage/tension du guidon, de la potence, de la selle, de la tige de selle, du jeu de dérailleur, des freins, des blocages rapides des roues et des selles ;

• Ne pas remplacer les pièces telles que les câbles de frein/dérailleur, les plaquettes de frein, les pneus, la chaîne et les pignons en temps opportun

• Influences climatiques telles que l'altération normale de la peinture ou la rouille du chrome.

• Charge régulière incorrecte ou insuffisante de la batterie, comme prescrit dans le manuel d'utilisation, utilisation de chargeurs de batterie non originaux ou défectueux, court-circuit de la batterie dû à une utilisation incorrecte ou inappropriée et réduction de la capacité de la batterie en conséquence du vieillissement naturel ou des conditions climatiques.

ARTICLE 4. PIÈCES SOUS GARANTIE

4.1 Pendant la période de garantie, toutes les pièces dont le fabricant ou le partenaire de service FSNplus a déterminé qu'il y a un défaut de matériel et/ou de construction seront réparées ou remboursées au choix du fabricant. Tous les frais de (dé)montage sont à la charge du propriétaire.

4.2 Contrairement aux dispositions du paragraphe précédent, en cas d'erreurs matérielles et/ou de construction dans les cadres et les fourches avant, les frais de main-d'œuvre seront également à la charge du fabricant pendant 2 ans après la date d'achat.

4.3 Les frais de transport du vélo et/ou des pièces vers et depuis le partenaire de service désigné sont à la charge du propriétaire, sauf si la pièce concernée est éligible à la garantie.

4.4 Si une certaine pièce est éligible à la garantie et que l'original n'est plus disponible, le fabricant du vélo (électrique) proposera une alternative au moins équivalente.

ARTICLE 5. FAIRE UNE RÉCLAMATION

Les réclamations au titre de cette garantie doivent être soumises pour inspection via le site Web www.fsnplus.nl, illustrées de photos du vélo ou de la pièce concernée. La preuve d'achat doit également être téléchargée via le site Web www.fsnplus.nl. Après examen des photos, un rendez-vous dans un point de service FSNplus désigné peut être organisé par le centre d'appels FSNplus, sinon la réclamation sera rejetée

ARTICLE 6. RESPONSABILITE

6.1 Une demande de garantie honorée ne signifie pas automatiquement que le fabricant accepte également la responsabilité pour tout dommage subi. La responsabilité du fabricant du vélo (électrique) ne s'étend jamais au-delà de ce qui est décrit dans les présentes conditions de garantie. Toute responsabilité du fabricant ou de FSNplus BV pour les dommages consécutifs est expressément exclue.

6.2 Les dispositions de la présente disposition ne s'appliquent pas si et dans la mesure où cela découle d'une disposition légale impérative.

Droit de rétractation



Le vélo peut être restitué sous certaines conditions

Vous, le consommateur, avez le droit de révoquer l'achat en cas d'achat à distance (achat en ligne).

Cela signifie que vous pouvez annuler ou retourner le produit dans le délai de réflexion de 14 jours après avoir reçu le produit, sans donner de raison. Vous disposez alors de 14 jours supplémentaires pour retourner le produit. Les frais de retour ou de collecte (dans la plupart des cas, cela s'éleva à environ 50 euros) sont à votre charge, sauf convention contraire au moment de l'achat.

Pour annuler votre commande, utilisez le formulaire que vous pouvez télécharger sur www.fsnplus.nl. Remplissez le formulaire et envoyez-le à l'adresse que vous trouverez sur le formulaire.

Pendant le délai de réflexion de 14 jours, le produit pourra être essayé pour évaluer si vous souhaitez conserver le produit. Le produit ne doit PAS être utilisé pendant cette période ! Si vous utilisez le produit, il ne peut plus être retourné. Dans le cas où le produit concerne un vélo, nous appliquons les consignes ci-dessous. Le vélo peut être équipé, c'est-à-dire que la selle et le guidon peuvent être ajustés.

Le vélo peut être testé dans les conditions suivantes :

- maximum sur une distance de 1 km.
- uniquement par temps sec et sur une chaussée sèche et propre.

Si vous ne souhaitez PAS conserver le vélo, il ne peut être restitué que s'il est à l'état neuf. C'est-à-dire : propre, en bon état et avec tous les accessoires et papiers fournis. Si le vélo ne remplit pas ces conditions, un amortissement sera facturé. Lorsque le vélo a été testé sur plus d'1 kilomètre, le vélo ne peut pas être restitué. S'il apparaît que le vélo a roulé sur une chaussée mouillée/sale, un retour ne sera pas accepté ou un débit sera facturé. Après tout, nous ne pouvons plus vendre le vélo comme « neuf ».

Entretien



L'entretien d'un E-Bike

En général, un vélo électrique ne nécessite guère plus d'entretien qu'un vélo normal.



**Entretien à 500 km
ou après 3 mois**

Combien d'entretien ? Cela dépend fortement du nombre de kilomètres parcourus à vélo. Diverses activités sont faciles à faire soi-même, mais pour les questions plus complexes, il est judicieux de faire effectuer un entretien périodique par le spécialiste du vélo via FSN Plus. Considérons, par exemple, le moteur, l'écran et la batterie.

Entretien vélo électrique à faire soi-même

- Mis à part les composants électriques, un vélo électrique ressemble à un vélo normal. Il y a donc beaucoup d'entretien que vous pouvez faire vous-même pour garder le vélo en douceur et prolonger la durée de vie.
- Vérifiez les pneus et gonflez-les régulièrement. Surtout pendant les mois d'hiver lorsque le vélo est utilisé moins souvent.
- Les pneus souples offrent une résistance au roulement supplémentaire et donc moins de kilomètres par charge de batterie.
- Nettoyez régulièrement le vélo, si possible lubrifiez la chaîne avec de l'huile spéciale pour chaîne et lubrifiez les autres pièces mobiles.
- Si vous avez un vélo avec dérailleur, faites bien attention à l'état de la chaîne et des pignons. Comme il s'agit d'une construction ouverte, la pluie et la saleté ont une emprise supplémentaire sur le système.
- Traiter toutes les pièces chromées et brillantes avec un inhibiteur de rouille.
- Vérifiez régulièrement que tous les boulons et vis sont toujours serrés.
- Vérifiez l'usure des plaquettes de frein. Les plaquettes de frein des vélos électriques s'usent plus rapidement que celles des vélos ordinaires.
- Vérifiez l'éclairage et remplacez les ampoules et/ou les piles si nécessaire.

La batterie a-t-elle également besoin d'entretien ?

En soi, la batterie d'un vélo électrique ne nécessite aucun entretien, mais elle nécessite des soins supplémentaires pour rester en forme pendant longtemps. Il est très sage d'utiliser régulièrement le vélo électrique. Le processus de décharge et de charge maintient la batterie en bon état, ce qui lui permet de durer des années. Donc aussi en hiver (quand il fait beau), rouler régulièrement. De cette façon, vous maintenez la batterie en parfait état. Chaque batterie est sensible aux basses températures, si possible stockez la batterie dans un endroit sûr et à l'abri du gel pendant l'hiver.

Si la batterie est vide, rechargez-la immédiatement. Une décharge profonde peut causer des dommages importants et rendre la batterie inutilisable.

Les pannes les plus courantes.

Malgré un bon entretien, il peut tout de même arriver que votre e-bike tombe en panne sur la route. Vous ne pouvez pas toujours empêcher la malchance, mais dans certains cas, vous pouvez la résoudre vous-même. Si vous avez besoin d'aide, vous pouvez bien sûr compter sur les techniciens mobiles de FSN Plus. Les services de maintenance sont pour votre propre compte.

Accessoires

Besoin d'accessoires vélo ?



point de vente

Tu peux y aller
point de vente du vélo ou à :

www.fetsdirect.nl

[xxx]

Code de réduction

Sur www.fetsdirect.nl, vous trouverez une
large gamme d'accessoires.
N'hésitez pas à demander le
code de réduction via:

info@bikeservicenederland.nl

Entretien de la batterie



Avec une bonne utilisation, le plaisir le plus long

Avant d'utiliser une nouvelle batterie pour la première fois, chargez complètement la batterie !

Une nouvelle batterie est partiellement chargée en usine. Pour tirer le meilleur parti de la batterie, vous devez d'abord charger complètement la batterie. Vous pouvez en toute sécurité mettre la batterie sur le chargeur pendant 12 heures. Ensuite, conduisez la batterie aussi vite que possible avant de la recharger complètement. Répétez ce cycle 4 ou 5 fois, après quoi la batterie aura atteint la plus grande capacité et vous pourrez également charger la batterie pendant une période plus courte.

Après ces 5 premiers cycles de charge, débranchez au plus vite une batterie chargée du chargeur, ne laissez pas la batterie sur le chargeur inutilement longtemps. La meilleure chose à faire pour une batterie Li-ion est de la charger à 95 % maximum. Nous comprenons que c'est difficile. Cela indique qu'un chargeur permanent n'est certainement pas meilleur pour la durée de vie de votre batterie.

Si la batterie est descendue en dessous de 40% après un trajet, il est conseillé de la recharger.

Lorsqu'il est utilisé avec parcimonie, ne stockez jamais la batterie vide ! Une batterie Li-ion se décharge lentement et si la tension est trop faible, les cellules peuvent être endommagées (décharge profonde). Si la batterie n'est pas utilisée pendant une longue période (> mois), stockez-la chargée dans un endroit sec et à l'abri du gel (de préférence à 60%-80% de charge). Il est également judicieux de vérifier la batterie tous les mois et de la recharger si nécessaire.

Faites attention aux influences météorologiques : la batterie peut être endommagée par le froid extrême, la chaleur ou une forte humidité. Ne placez jamais le vélo en plein soleil si vous pouvez l'éviter. Des températures très élevées provoquent une décomposition chimique accélérée.

Utilisez toujours le chargeur fourni pour charger la batterie. Ne changez jamais les chargeurs avec des tensions différentes ou des types différents tels que Ni-MH, Ni-Cd, Li-ion, LiFePO4.

N'utilisez la batterie que pour l'application à laquelle elle est destinée.

Si la batterie est défectueuse ou présente ces symptômes étranges, mettez-la en lieu sûr. Ne réparez ou n'ouvrez jamais la batterie vous-même. Les batteries Li-ion peuvent être explosives et hautement inflammables si elles ne sont pas utilisées correctement.

Remettez toujours une batterie de vélo défectueuse ou défectueuse à un revendeur, un point Stibat/Bibat ou un dépôt chimique municipal.

**Nous vous souhaitons
beaucoup de plaisir à vélo**

